

POUR UN MUTUALISME EXIGEANT :
NOTRE ENGAGEMENT À L'IRCEM MUTUELLE
AU SERVICE DES ASSURÉS
PARTICULIERS EMPLOYEURS ET LEURS FAMILLES



Notre engagement, au sein de la liste « **Garantir demain : le mutualisme expert pour les Particuliers Employeurs et leurs familles** » se concentre sur l'excellence de l'acte mutualiste : celui de la couverture des risques. Nous veillerons scrupuleusement à ce que chaque adhésion se traduise par une **protection complète, lisible et réellement adaptée** aux besoins des assurés.

En matière de santé, nous défendons des **niveaux de remboursement** de la complémentaire santé **qui neutralisent efficacement le reste à charge**, notamment sur les postes à forts enjeux -optique, dentaire, audition-, afin que l'accès aux soins ne soit jamais entravé par des considérations financières.

Nous voulons également **faire évoluer l'offre**, en soutenant le développement de solutions assurantielles **pensées pour les réalités de l'emploi à domicile** et les besoins de protection **des particuliers employeurs et leurs familles**.

Être délégué, c'est assumer une dynamique de responsabilité collective au sein des instances. Nous entendons l'exercer avec exigence, en impulsant une gouvernance fondée sur la **rigueur financière** et une **transparence totale** garantissant que l'intégralité des ressources soit employée à la **maîtrise technique des risques** et au bénéfice exclusif de nos assurés.

Choisir notre liste, c'est mandater une équipe de particuliers employeurs, ancrée dans le réel, dotée d'une **approche pragmatique et experte** de l'assurance mutualiste.

C'est **affirmer la volonté d'une Ircem Mutuelle performante**, rigoureuse et profondément humaine, qui se positionne en **véritable partenaire expert** de notre quotidien et de l'avenir de nos familles.

Ensemble, donnons à notre Mutuelle la plus haute expression de son rôle d'assureur mutualiste.